

5.- CONSEILLER D'ORIENTATION

Je travaille au département d'orientation de l'institut et je suis chargé d'orienter les élèves. Le département d'orientation est une branche de l'institut chargée d'une importante mission : s'occuper de la diversité. La diversité sociale se reflète dans notre institut, depuis le département d'orientation où nous avons deux grands objectifs : d'une part, répondre aux caractéristiques individuelles de nos élèves selon leurs capacités, leurs aptitudes, leurs connaissances. Et d'autre part, coordonner l'action des professeurs de l'institut pour pouvoir former une équipe et apporter la meilleure réponse à chaque élève.

Cet objectif que nous nous fixons implique un travail d'équipe, avec les professeurs et les membres des différents départements didactiques. L'objectif de notre travail en équipe est d'adapter des plans d'études qui répondent aux aptitudes individuelles de chaque élève. Des élèves avec de faibles capacités, un rythme d'apprentissage assez lent, un niveau très bas, etc. L'autre fonction du département d'orientation concerne l'attention personnalisée à chaque élève de l'institut. Si vous avez des questions relatives à votre futur professionnel, à vos relations entre camarades, à vos rapports avec les professeurs, vous pouvez vous adresser directement au département d'orientation pour que le conseiller vous oriente et vous propose les réponses les mieux adaptées.